

Compte rendu de la réunion publique MCAV Croix d'Argent 13 juin 2025 à la salle Jean Rosecchi

Le maire Michaël Delafosse a ouvert la séance en saluant la participation nombreuse des habitants malgré la météo estivale. Il a présenté une partie de son équipe municipale, notamment les élus présents et a insisté sur le caractère direct de la réunion : « *un échange de proximité, sans discours, permettant aux citoyens de poser leurs questions librement* ».

Thèmes abordés et réponses apportées

• Urbanisation et construction de la "Folie Oasis"

Un habitant a interrogé le maire sur la pertinence du projet "Folie Oasis", situé dans le quartier Ovalie, en demandant s'il était réellement utile au bien-être des habitants.

Le maire a répondu qu'il ne s'agissait pas d'un nouveau projet, mais d'un programme de logements prévu de longue date dans le cadre du développement du quartier. Il a assuré que la construction avait été votée en conseil municipal et qu'elle ne remettait pas en cause la volonté de limiter la densification excessive autour du stade de rugby. Il a également affirmé son opposition à l'idée de financer les clubs sportifs par la vente de terrains pour du logement de masse.

• Prolifération des moustiques et expérimentation de solutions innovantes

Une question a porté sur l'annonce faite dans les médias concernant une future expérimentation de moustiques stériles à Montpellier, à l'image de ce qui a été testé à Brive-la-Gaillarde.

Michaël Delafosse a confirmé cette information. Montpellier expérimentera en effet une technologie mise au point par Terratis, une start-up locale, dont la solution proposée consiste à relâcher des moustiques mâles stériles pour enrayer leur reproduction. L'expérimentation est prévue sur un budget de 40 000 euros, avec un souci d'efficacité et de respect de l'environnement (aucun recours à des produits chimiques). Le maire a insisté sur l'importance de cette démarche dans un contexte où le moustique tigre peut devenir un vecteur de maladies.

• Nuisances sonores et comportements incivils liés aux deux-roues

Un résident s'est plaint du bruit excessif causé par les motos et certaines voitures circulant sans silencieux, en particulier la nuit sur l'avenue de Toulouse.

Le premier magistrat de la Ville a reconnu la gravité de ce problème. Il a annoncé suivre de près l'expérimentation menée à Paris avec des radars de bruit, et s'est dit prêt à les déployer à Montpellier si les résultats sont concluants. Il a rappelé que la Ville procédait déjà à la saisie de véhicules utilisés lors de rodéos urbains, en lien avec la justice, et qu'elle ne les restituait pas aux propriétaires. Il a aussi appelé les habitants à signaler les zones concernées par ces nuisances.

• Développement commercial à la Cité Créative

Des habitants ont soulevé la question du manque de commerces de proximité à la Cité Créative, et ont exprimé le souhait de voir des services utiles s'implanter.

Le maire a indiqué qu'il était attentif à la nature des commerces installés. Il a évoqué la récente discussion avec un artisan boulanger souhaitant s'implanter, en précisant que les services de la Ville se montraient sélectifs afin d'éviter une dérive vers des épiceries de nuit ou des commerces de mauvaise qualité. L'objectif est de créer une offre de proximité durable et qualitative.

• ZFE (Zone à Faibles Émissions) et mobilité

Un habitant a interrogé le maire sur la ZFE, la stratégie de la Ville et l'impact sur les automobilistes.

L'édile a rappelé que la mise en place de la ZFE répondait à un impératif de santé publique. Toutefois, à Montpellier, aucun dispositif de verbalisation n'est en place pour les particuliers. L'approche est pédagogique : l'idée est d'informer les citoyens sur les bons choix de véhicules lors du renouvellement, sans les sanctionner. En revanche, les entreprises répondant aux marchés publics de la Ville, ainsi que les véhicules municipaux, doivent se conformer à un calendrier strict.

- **Mutuelle communale : avenir et accessibilité**

La question de la pérennité de la mutuelle communale en cas de changement de municipalité a été soulevée.

Michaël Delafosse a indiqué que 3 500 foyers en bénéficient actuellement. « À Montpellier, il y a plein de travailleurs indépendants. Ils n'ont pas de contrats collectifs dans leur entreprise. Les mutuelles sont très chères. Eh bien là, nous, on a réussi à avoir un tarif 20 % moins cher, à un niveau de prestations égales ». Il espère que ce dispositif sera maintenu, quels que soient les futurs choix politiques, car il permet une couverture santé abordable, en particulier pour les travailleurs indépendants.

- **Gare routière des Grisettes**

Des habitants ont souhaité connaître les projets concernant la relocalisation de la gare routière actuelle située aux Grisettes.

Le premier magistrat de la Ville a annoncé que la Ville envisageait un transfert de la gare routière vers la gare Sud de France dans un délai de deux à trois ans. Cela permettrait de résoudre les problèmes d'incivilités et de propreté actuels, tout en maintenant une bonne desserte via le tramway. Toutefois, cette relocalisation doit être concertée avec les communes voisines, notamment Lattes et ne pas se faire au détriment du commerce des Grisettes.

- **Sécurité routière boulevard Pedro de Luna**

Une habitante a dénoncé les conduites dangereuses et les courses automobiles fréquentes entre la rue Alain Chartier et le boulevard Pedro de Luna, malgré la présence de feux tricolores.

L'édile a reconnu le caractère problématique de cette voirie, et bien qu'aucun plan précis ne soit encore lancé, il a promis une réflexion sur un réaménagement global du secteur, incluant un meilleur calibrage de la voirie, notamment autour de la médiathèque.

- **Centre social et espace famille : risque de fermeture**

Des salariés et des usagers du centre social de la Croix d'Argent ont exprimé leur grande inquiétude quant à un possible arrêt de l'activité en raison d'un désengagement financier du Département à l'encontre de cette structure.

Michaël Delafosse a salué le travail essentiel de ce lieu pour les familles, le soutien scolaire et l'accompagnement à la parentalité. Il s'est engagé à recevoir les salariés, à alerter les institutions partenaires (CAF, Département, État), mais il a aussi précisé que la Ville ne pouvait se substituer financièrement à d'autres collectivités. Il a toutefois affirmé qu'il ferait tout pour défendre la continuité de ce service.

- **Prolifération des pigeons et gestion des nuisibles**

Un habitant a évoqué la prolifération des pigeons nourris par des riverains, malgré l'interdiction.

Le maire a confirmé que cette pratique nuisible contribue à la multiplication des volatiles. Il a annoncé que la Ville déployait progressivement des pigeonniers contraceptifs, comme celui installé dans le parc Tastavin, une méthode respectueuse du bien-être animal et efficace sur le long terme.

- **Avenue de Toulouse et qualité de l'air**

Enfin, plusieurs personnes ont évoqué l'intensité du trafic sur l'avenue de Toulouse et les nuisances associées, notamment la pollution et le bruit.

L'édile a annoncé que cette avenue ferait l'objet d'un réaménagement global après la livraison de la ligne 5 de tramway prévue le 20 décembre 2025. Les travaux sur l'avenue seront lourds car ils incluent le renouvellement des réseaux souterrains, mais permettront de mieux intégrer le parc Montcalm et de faciliter les mobilités douces.

Remarques et autres questions exprimées par les habitants

- **Remerciements pour les aménagements réussis rue Trencavel, rue Lopez et rue des Chasseurs**

Le maire a chaleureusement accueilli ces remerciements. Il a souligné l'importance du travail de terrain et des concertations citoyennes, qui permettent d'aboutir à des projets concrets et visibles. Concernant la rue des Chasseurs, il a précisé que des aménagements de surface étaient prévus, mais qu'une réfection plus complète incluant les trottoirs était envisagée.

- **Revitalisation des trottoirs et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR)**

Un habitant a dénoncé la pose d'un rack à vélos mal placé devant la Poste, gênant les déplacements des personnes en fauteuil. Le maire a reconnu l'erreur d'implantation et a indiqué qu'il allait faire vérifier cette situation. Il a rappelé que l'accessibilité reste une priorité pour la Ville, dans tous les projets de voirie et de réaménagements.

- **Aménagement autour de Tropisme et avenir du tiers-lieu**

Le maire a reconnu que Tropisme est un lieu culturel vivant qui a beaucoup apporté au quartier, notamment dans la phase d'urbanisme transitoire. Il a expliqué qu'une réflexion est en cours avec la société coopérative gestionnaire pour envisager son évolution : rester sur le site actuel dans des proportions maîtrisées ou se transformer. Une décision est attendue au premier trimestre 2026. Il a également mentionné les nuisances sonores signalées par certains riverains, qui devront être prises en compte dans les scénarios à venir.

- **Sortie des containers à ordures dans certaines résidences**

Concernant la présence quasi permanente de bacs à ordures sur la voie publique, le maire a rappelé que des règles existent concernant les horaires de sortie et de rentrée des containers. Il a reconnu que certaines résidences ne les respectent pas. Il a indiqué que les syndicats peuvent être contactés pour réguler ces pratiques et qu'une communication renforcée est à prévoir, bien que les forces municipales doivent se concentrer sur des missions plus prioritaires (sécurité, incivilités majeures).

- **Responsabilisation des producteurs d'emballages dans une logique zéro déchet**

Le maire a exprimé son accord sur le fond. Il a rappelé que la production d'emballages est largement entre les mains des industriels, et que les collectivités, ainsi que les citoyens, en supportent le coût. Il plaide pour une évolution réglementaire nationale qui impose davantage la responsabilité élargie des producteurs. Il a également évoqué les efforts de la métropole en matière de tri et de réduction des déchets.

- **Exportation des déchets triés et relocalisation du traitement**

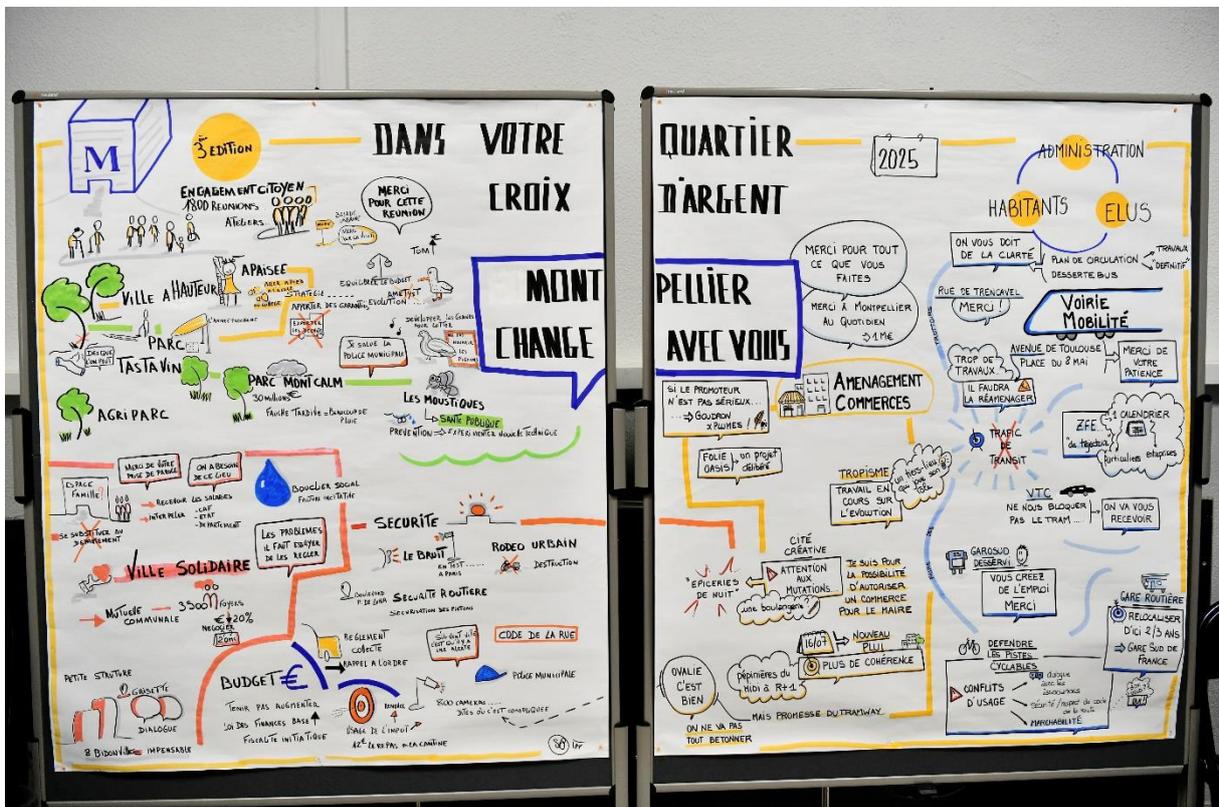
Le maire a reconnu que de nombreux déchets recyclables sont encore exportés (cartons vers l'Espagne, aluminium vers les Pays-Bas, etc.). Il partage l'idée de relocaliser les filières de traitement sur le territoire français ou régional, mais a précisé que cela dépend de décisions industrielles et

étatiques. La métropole s'engage toutefois à soutenir l'émergence de circuits plus courts quand cela est possible.

- **Extension de la ligne de bus 53 vers Garosud**

Le président de l'association des entreprises de Garosud a salué l'extension de la ligne 53, qui a permis un doublement du trafic. Le maire a remercié les acteurs économiques pour cette proposition devenue réalité. Il a souligné que cette zone d'emploi avait besoin d'une meilleure desserte en transports collectifs, et que cette extension allait dans le bon sens.

Le maire a remercié les habitants pour la richesse des échanges et la sincérité des interventions. Il a promis de poursuivre les efforts pour améliorer la vie quotidienne dans le quartier Croix d'Argent, tout en restant transparent sur les contraintes financières et les compétences de la Ville. « Cette concertation directe nourrit l'action municipale au quotidien, même si certaines demandes relèvent de compétences partagées avec d'autres institutions ». Les élus présents ont pris note des préoccupations exprimées et plusieurs engagements concrets ont été rappelés.



Le résumé de la réunion en dessin © C. Marson